

La Région bruxelloise au service de ses entrepreneurs

Ne dites plus Atrium, Impulse ou Bruxelles Invest & Export mais... hub.brussels

1. Rétroactes

En juillet 2015, un premier rapport présenté au Gouvernement bruxellois pointait un manque de coordination, de transversalité et de partenariat entre les différents organismes bruxellois de soutien à l'entreprise.

Et pour cause, plusieurs organismes se sont développés au fil du temps, adaptant leurs missions de soutien à la réalité du terrain de l'économie bruxelloise et des besoins des entreprises. Des doublons se sont donc créés et avec eux, une dispersion des efforts et moyens publics. Il était donc indispensable d'améliorer nos outils afin de stimuler l'activité économique bruxelloise.

C'est pourquoi, dès le début de la législature, le Gouvernement bruxellois s'est attelé à la rationalisation du paysage institutionnel. La mission première de cette rationalisation est d'assurer une plus grande efficacité et une meilleure lisibilité du dispositif public de soutien aux acteurs économiques.

L'économie bruxelloise est majoritairement composée de PME (98,9% en 2016), grandes pourvoyeuses d'emploi. C'est pourquoi la politique régionale se doit de mettre en place des outils efficaces en faveur de ces entreprises.

- La rationalisation des instruments économiques est inscrite dans la Déclaration de politique Régionale et fait l'objet d'un objectif à part entière de la Stratégie 2025.
- Cette large réforme des structures et outils économiques bruxellois doit servir de socle à la mise en œuvre d'une politique économique ambitieuse et efficace.
- Une ordonnance votée par le parlement le 30 mai 2017. Une société anonyme de droit public à finalité sociale créée en juillet 2017. La fusion effective des organismes par le transfert du personnel et des missions à la nouvelle agence le 01/01/18
- Un nom, un organigramme, des nouvelles missions, un statut de service public.

2. Une nouvelle Agence aux objectifs ambitieux!

A travers la mise en place de cette nouvelle agence, le Gouvernement bruxellois vise la simplification au profit des entreprises bruxelloises.

Pour créer davantage d'emplois et de valeur ajoutée, le Gouvernement a lancé plusieurs chantiers. Or pour assurer leur mise en œuvre, il faut compter sur une administration efficace alors que jusqu'aujourd'hui le service aux entreprises était morcelé.

Cela permettra à la fois une meilleure lisibilité pour les entrepreneurs et plus grande efficacité du dispositif existant.

2.1 une Agence, une méthode

Pour mettre en place cette Agence, un processus rigoureux, étapes par étapes, respectueux des cadres et participatif a été mis en place. Le personnel a été impliqué dans la définition des objectifs de l'agence, dans le choix du nom, ils ont participé aux groupes de travail qui ont mené à la finalisation de la fusion. Ce sont les directions elles-mêmes qui ont été les chevilles ouvrières du changement. Tout le processus d'intégration s'est fait dans le strict respect des cadres de concertation, syndicales notamment.

2.2 Une Agence au bénéfice des entrepreneurs

Les entrepreneurs de tout âge, de tous secteurs d'activités confondus pourront dorénavant se rendre à un seul endroit pour obtenir des conseils sur mesure. Mais ça ne suffit pas, il faut intégrer institutionnellement ces entités pour leur permettre de délivrer ensemble davantage de valeur ajoutée pour nos entreprises.

Ainsi tous les services dont une entreprise a besoin au cours de son cycle de vie sont désormais couverts au sein d'un même centre d'expertise, de la pré-création à la croissance en passant par l'internationalisation. Un seul interlocuteur, à un seul endroit, un accès à un panel plus large de services.

La qualité du service se trouve améliorée du fait des meilleures synergies et des collaborations qui sont facilitées. L'agence offre désormais un « parcours » tout au long du cycle de vie de l'entreprise, du développement d'une idée à la croissance de l'entreprise, y compris sur les marchés internationaux.

Près de 300 personnes, à Bruxelles et sur le terrain, au service des 99.000 entrepreneurs bruxellois et de tous ceux qui veulent investir et développer des projets sur le territoire de la Région!

Exemples de synergies nouvelles

- Le fait de bénéficier des compétences d'Impulse en interne permettra à Atrium de renforcer la qualité de l'accompagnement post-création. Ceci permet d'envisager une augmentation du taux de pérennité des commerces accompagnés par hub.brussels.
- Grâce à la compétence du personnel de BI&E sur les investissements étrangers, Atrium entend attirer des concepts commerciaux qui ne sont pas encore présents en Belgique. Une première mission a d'ailleurs été menée conjointement à Berlin en octobre 2017.
- Une porteuse de projet désireuse d'ouvrir une nouvelle boulangerie à Schaerbeek. Grâce à la jonction des services d'Atrium et d'impulse, elle sera accompagnée:
 - dans sa recherche d'une localisation adaptée
 - dans l'obtention de tous les permis nécessaires (urbanisme, environnement,...)
 - dans sa recherche de subsides spécifiques
- Une PME innovante souhaite se développer à l'international. En s'adressant à hub.brussels, elle pourra bénéficier en un seul point de services intégrés hautement qualifiés :

- accompagnement dédié et opportunités de réseautage dans un cluster thématique
- coaching à la gestion de l'innovation
- conseils et accompagnements en matière de financement, de fiscalité et permis d'environnement
- rencontre de partenaires dans 60 pays et accompagnement pour conclure des partenariats technologiques et de recherche
- conseils et contacts sur mesure des attachés économiques et commerciaux établis en plus de 90 pays étrangers
- participation à des missions économiques et/ou salons et foires internationales sur un stand bruxellois/belge
- opportunités de participer à des plateformes d'innovation ouverte
- Une belle marque de Bruxelles qui ne trouve pas de solution pour se développer sur notre territoire et risque de partir. Elle bénéficiera du soutien rapproché d'un account manager, chargé de répondre à toutes ses questions, de faciliter ses démarches et de coordonner tous les efforts des institutions bruxelloises qui permettront de trouver la meilleure solution à Bruxelles. Elle sera notamment accompagnée :
 - dans sa recherche d'une localisation adaptée (au port, sur un site Citydev,...)
 - dans l'obtention de tous les permis nécessaires (urbanisme, environnement,...)
 - dans sa recherche de financement (auprès des banques, d'Innoviris, de finance.brussels,...) et subsides spécifiques (aides à l'emploi,...)
 - dans la rencontre de partenaires potentiels pour renforcer son projet (membres des clusters, accès aux réseaux européens,...)
 - On capitalise sur des « success stories » au cours desquelles Atrium a ponctuellement apporté son expertise et BI&E la force de son Réseau international.

2.3 Une Agence, un nom

A l'issue d'un processus participatif auquel l'ensemble des membres du personnel a participé, c'est le nom de hub.brussels qui a été retenu pour désigner la nouvelle agence.

2.4 Une Agence, un organigramme

Le nouvel organigramme reflète l'importance de se recentrer sur l'accompagnement de entreprises et il ajoute une nouvelle mission pour l'agence, celle de coordonner les autres acteurs au service des entreprises qu'ils soient locaux, publics, privés.

Les équipes ont veillé à intégrer les différents services et sont allés au-delà de leur simple juxtaposition. Ce qui signifie concrètement, que certains départements sont aujourd'hui composés d'anciens collaborateurs d'Impulse et d'Atrium ou d'anciens d'Impulse et Bruxelles Invest & Export voire des trois.

2.5 Une Agence, un budget

Le parlement bruxellois a approuvé en décembre 2017 un budget total de 34 millions d'euros pour le fonctionnement et le financement des activités de soutien aux entrepreneurs.

Ce budget permet de mettre en œuvre dès 2018, de nouveaux développements de la politique économique tels que prévu dans le Small business Act : les packages entrepreneuriaux, la poursuite d'un soutien accru à l'entreprenariat féminin, la mise en œuvre du plan Next Tech pour ne citer que ces mesures.

3. Conclusion

Regrouper les talents d'impulse, Atrium et BIE, c'était créer davantage de valeur ajoutée pour l'entrepreneur, usager d'un véritable service au public.

La nouvelle structure est créée au départ des services offerts par les organismes existants pour conseiller et accompagner les candidats entrepreneurs et les entreprises tout au long de leur cycle de vie, dans toutes les dimensions de leurs besoins : être conseillé pour démarrer son activité, développer son potentiel d'innovation, revoir son positionnement stratégique, faire partie d'un « cluster » d'entreprises, être accompagné dans ses activités internationales, voire encore être accompagné dans les difficultés ou dans la transmission de leur activité.

L'entreprise trouvera désormais l'ensemble des solutions au sein d'un seul et même organisme qui pourra dès lors assurer un suivi plus personnalisé de l'entreprise par rapport à ses multiples besoins.

L'Agence sera le service public de référence, partenaire de l'entreprise pour lui apporter des réponses au fur et à mesure de son parcours et de l'évolution de ses besoins : d'une demande de conseil ponctuelle pour rentrer un permis d'environnement jusqu'à un coaching approfondi pour consolider un plan de développement ou trouver de nouveaux débouchés d'affaires.